

DONNER UN PEU,
C'EST RECEVOIR BEAUCOUP.

ALORS, DONNER BEAUCOUP ...

IMAGINEZ

Comité Entraide
Rapport annuel de gestion 2006

Avant - propos

Le rapport annuel de gestion du Comité Entraide vise à rendre compte de son administration auprès de la population, des parlementaires et des partenaires philanthropiques. Le Comité Entraide rend compte de l'application du Décret 390-2006 dont il est tributaire pour la tenue des campagnes de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic.

Dans son rapport annuel de gestion, le Comité Entraide doit faire état de la réalisation de son plan d'action énonçant les orientations, les axes d'intervention et les objectifs privilégiés. Ce rapport reflète les réalisations et les efforts des membres du comité, du personnel du Secrétariat permanent et de tous les artisans de la campagne d'Entraide.

M. Sam Hamad
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue St-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Monsieur le Ministre,

Conformément au Décret 390–2006, c'est avec plaisir que je vous transmets le rapport annuel de gestion du Comité Entraide pour l'année 2006.

La campagne d'Entraide 2006 revêtait un caractère particulier puisque pour la première fois cette campagne de sollicitation se déroulait au profit de trois grandes familles philanthropiques que sont les dix-huit Centraide, Partenairesanté – Québec et ses seize membres ainsi que la Société canadienne de la Croix-Rouge, Division du Québec.

Ce document rend compte des actions posées pour relever les défis de cette campagne dont celui de rallier tous les partenaires et les artisans de la campagne autour de la décision gouvernementale d'ouvrir la retenue à la source à plusieurs organismes de bienfaisance.

Je vous prie agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vice-président exécutif du Comité Entraide,



Jacques Duguay
Québec, octobre 2007

*Rapport annuel de gestion 2006
Comité Entraide*

- Rappel du contexte 6
- Plan stratégique 8
- Plan d'action 10
- Faits saillants 12
- Bilan du plan d'action 2006 15
- Perspectives pour 2007 21
- Les états financiers 23

ANNEXES

- 1. La portée du décret..... I
- 2. Liste des membres du Comité Entraide 2006 II
- 3. Résultats de la campagne 2006 III

Les renseignements contenus au présent rapport relèvent de la responsabilité du vice-président exécutif du Comité Entraide ainsi que des membres du Comité Entraide et de la Directrice du Secrétariat permanent. Cette responsabilité porte sur l'exactitude, l'intégralité et la fiabilité des données qui y sont présentées à des fins de reddition de comptes, en lien avec les résultats attendus dans le Plan d'action 2006.

À notre connaissance, ce rapport annuel fait état des résultats obtenus au regard du plan d'action énonçant les orientations, les axes d'interventions et les objectifs privilégiés. Il couvre l'ensemble des activités de cette campagne unique, ses résultats opérationnels ainsi que ses états financiers.

Tout au long de l'année 2006, la Comité Entraide a maintenu des systèmes d'information et des moyens de contrôle pour assurer la saine gestion des fonds amassés et l'atteinte de ses objectifs.

C'est avec une grande satisfaction que nous avons produit ce rapport annuel de gestion d'une année de campagne unique dans l'histoire de la sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic.

Nous sommes satisfaits des pratiques et des méthodes qui ont servi à produire ce rapport annuel.



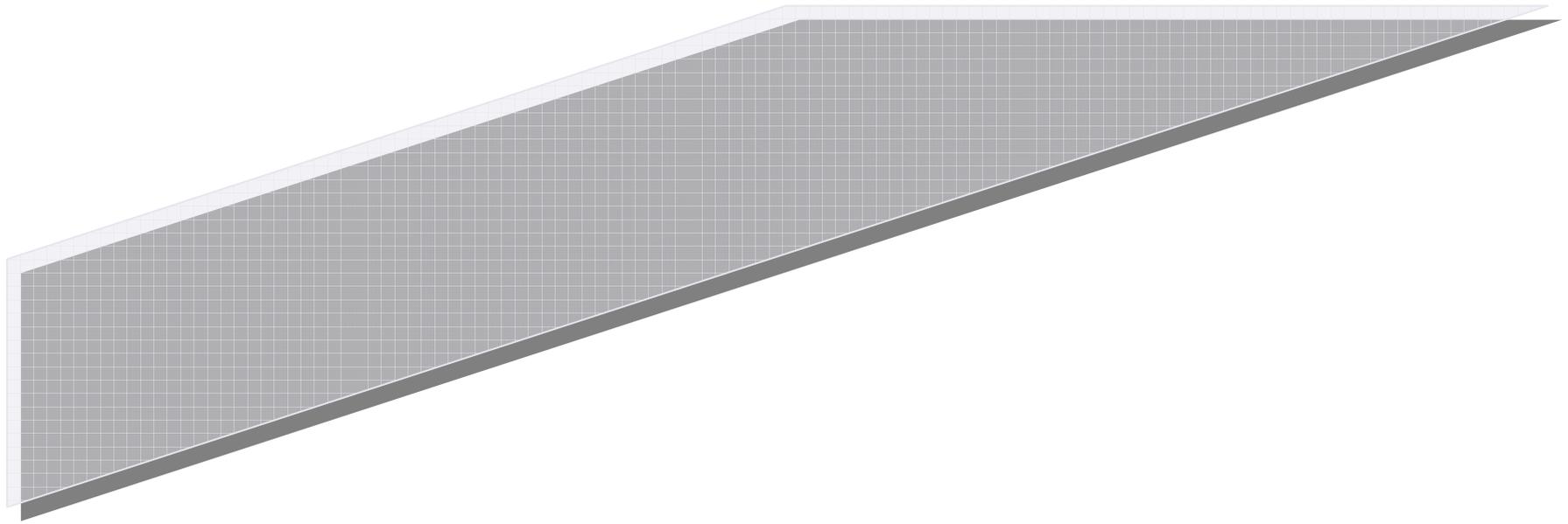
Claudette Carbonneau
Coprésidente
Présidente de la Confédération des
syndicats nationaux



Michel C. Doré
Coprésident
Sous-ministre associé
Direction générale de la sécurité civile
et de la sécurité incendie
Ministère de la Sécurité publique

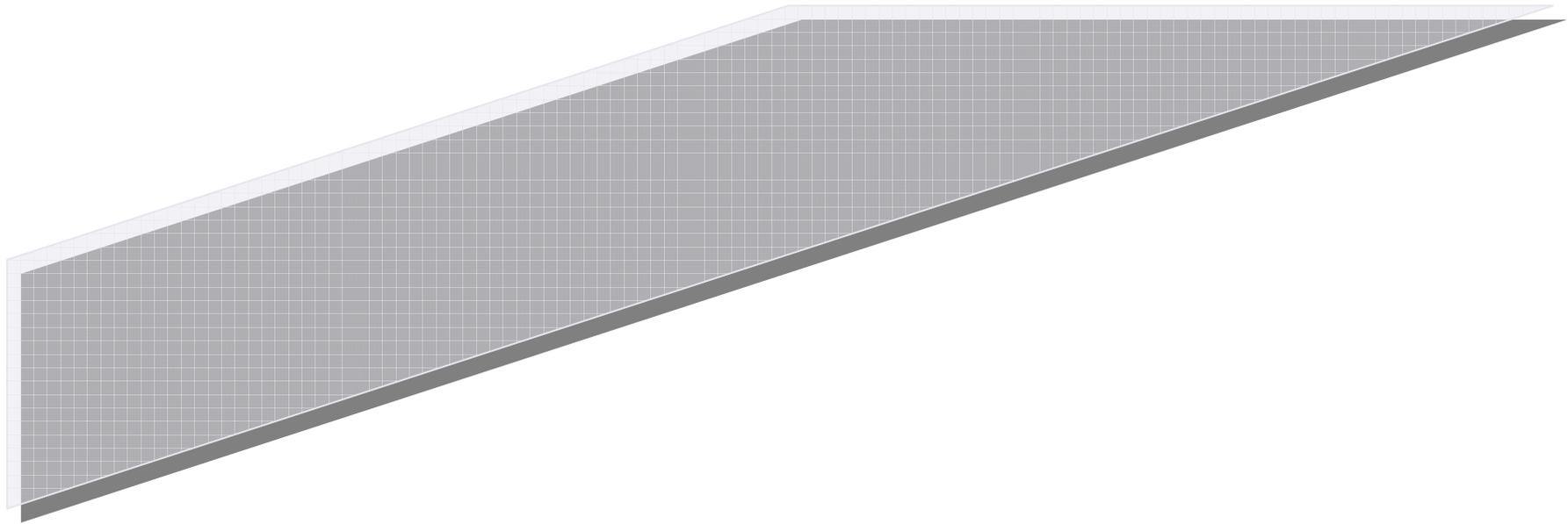


Jacques Duguay
Vice-président exécutif
Sous-ministre adjoint
Ministère de l'Emploi et
de la Solidarité sociale



RAPPEL DU CONTEXTE

- Le Conseil des ministres autorise, le 4 octobre 2005, l'ouverture de l'accès à la retenue à la source aux dix-huit Centraide du Québec, à la Société canadienne de la Croix-Rouge, Division du Québec et à Partenairesanté - Québec. Cette décision était assortie de l'obligation pour le ministère responsable de procéder à l'évaluation de cette expérience au cours de la quatrième année.
 - Le 10 mai 2006, le Conseil des ministres approuve le Décret 390–2006, d'une portée de cinq ans, qui confirme la décision concernant l'ouverture à l'accès à la retenue à la source au profit des dix-huit Centraide, de Partenairesanté - Québec et de ses seize membres et de la Société canadienne de la Croix-Rouge, Division du Québec.
 - Le comité responsable d'actualiser la décision est paritaire et composé de quinze membres, dont sept proviennent des ministères et organismes publics et parapublics et sept d'organisations syndicales, comprenant deux coprésidents, deux vice-présidents, un trésorier et le vice-président exécutif. Les coprésidents du comité sont désignés par le gouvernement, sur recommandation du ministre responsable du comité, dont une personne issue de la fonction publique et une personne représentant une organisation syndicale des secteurs public et parapublic.
 - Tel que mentionné dans le décret, la promotion et la coordination de la campagne d'Entraide sont confiées au Comité Entraide – secteurs public et parapublic appuyé par un Secrétariat permanent. Pour ce faire, la révision de l'organisation du secrétariat et la désignation d'une Directrice sont nécessaires. Le secrétariat fournit une expertise professionnelle et assure le soutien technique et administratif aux organisations gouvernementales dans le cadre de la planification, de l'organisation et de la réalisation de la campagne. De plus, un membre du personnel assure le secrétariat du Comité Entraide. Le secrétariat est le fiduciaire des dons et en assure 100 % de la distribution selon la volonté exprimée par le donateur.
 - La décision gouvernementale soulève des réserves importantes de la part des représentants des Centraide notamment sur le maintien des acquis et sur les impacts anticipés quant aux résultats.
 - Le fait de tenir une campagne au profit de trois organisations conditionne les stratégies d'intervention, les modalités d'organisation de la campagne, les modes de collaboration avec les organismes et les stratégies de communication.
-



PLAN STRATÉGIQUE

VISION – MISSION – MANDAT - ORIENTATIONS

VISION

Contribuer à venir en aide à un plus grand nombre de personnes en situation de vulnérabilité dans toutes les régions du Québec.

MISSION

Mobiliser l'ensemble du personnel et les personnes retraitées des secteurs public et parapublic, susciter leur don, en faciliter l'expression et en assurer la distribution.

MANDAT

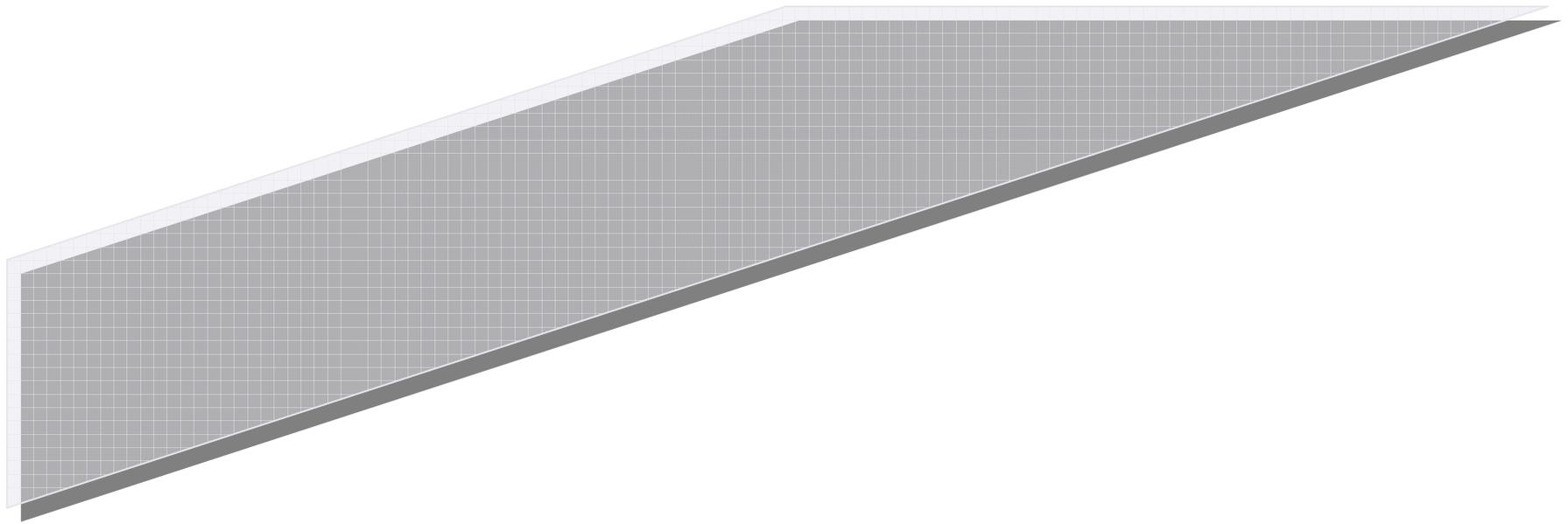
Promouvoir et coordonner les activités de la campagne annuelle de sollicitation et donner des avis, au ministre, sur les orientations stratégiques de la campagne.

ORIENTATIONS

Tenir une seule campagne annuelle de sollicitation, à l'automne 2006.

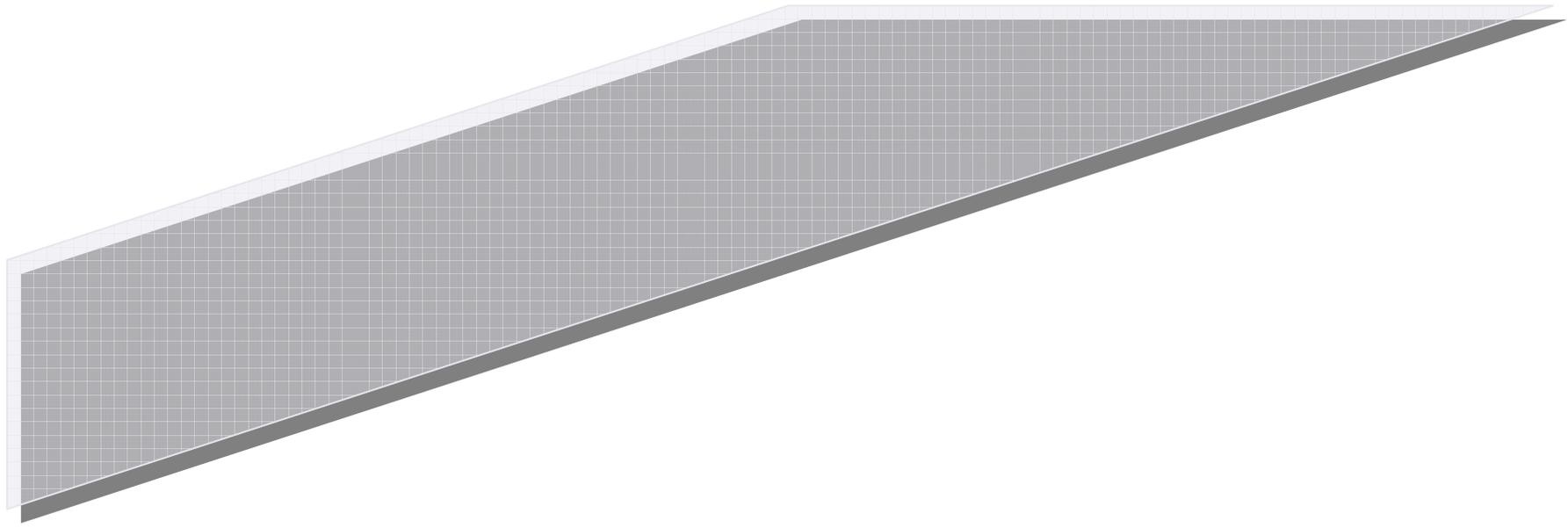
Permettre aux donateurs de diriger leur don vers un ou plusieurs des trente-six organismes de bienfaisance visés.

Utiliser les dons recueillis, en exclusivité au Québec, pour venir en aide aux personnes en situation de vulnérabilité dans toutes les régions du Québec.



PLAN D'ACTION

ENJEUX	FAVORISER LE MAINTIEN DES ACQUIS DES CENTRAIDE POSITIONNER DE FAÇON ÉQUITABLE PARTENAIRESANTÉ – QUÉBEC ET CROIX-ROUGE, DIVISION DU QUÉBEC			
DÉFIS	Établissement de modes de collaboration	Augmentation du taux de participation et du don moyen	Croissance de la participation des jeunes employés de l'État	Fidélisation des personnes retraitées
AXES D'INTERVENTION	Développement et maintien, avec les trois partenaires philanthropiques, des actions mobilisatrices de façon à créer une synergie permettant de sensibiliser un plus grand nombre de donateurs.	Mise en œuvre des actions découlant du décret permettant à un grand nombre de donateurs de venir en aide à un plus grand nombre de personnes en situation de vulnérabilité.	Sensibilisation des jeunes employés de l'État en regard des besoins des personnes en situation de vulnérabilité au Québec.	Sensibilisation des futures personnes retraitées.
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier et mettre en place des modes de concertation rencontrant les intérêts des trois partenaires philanthropiques avant juin 2006. 2. Faire connaître leurs valeurs et les besoins des services qu'ils offrent par le biais de textes et d'articles promotionnels tout au long de la campagne. 3. Favoriser la proximité entre les donateurs et les partenaires philanthropiques par leur participation aux sessions de sensibilisation et leur présence aux activités promotionnelles. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter le taux de participation de 6 % pour les ministères et organismes du secteur public dont le taux est inférieur à 36 %. 2. Augmenter de 6 % le taux de participation du personnel des secteurs de la Santé et des Services sociaux. 3. Augmenter de 6 % le taux de participation du personnel des secteurs de l'Éducation. 4. Augmenter de 2 % le don moyen des donateurs. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter de 6 % le taux de participation des jeunes employés de l'État. 	<ol style="list-style-type: none"> 2. Augmenter de 2 % le taux de participation des nouvelles personnes retraitées. 3. Augmenter de 6 % le taux de participation des personnes retraitées. 4. Augmenter de 2 % le don moyen des personnes retraitées.



FAITS SAILLANTS

« *Imaginez*, une campagne inspirée par l'entraide et l'ouverture pour mieux répondre aux besoins des personnes aux prises avec des difficultés... *Imaginez*, une campagne pour venir en aide à des centaines de milliers de personnes en situation de vulnérabilité dans toutes les régions du Québec »

✓ **La mise en œuvre de la décision gouvernementale**

La campagne de sollicitation qui se déroulait dans le passé a étendu son champ d'action afin d'aider encore plus de personnes en situation de vulnérabilité en misant sur la générosité du personnel et des personnes retraitées. Une campagne unique au Québec, marquée par l'ouverture, la solidarité et l'équité à l'égard de trois organismes majeurs qui œuvrent avec détermination pour venir en aide à la population du Québec.

En effet, avec les Centraide, nous pouvons contribuer à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les membres de Partenairesanté-Québec permettent de venir en aide à des milliers de personnes et à leur famille qui doivent faire face à de graves maladies. Enfin, la société canadienne Croix-Rouge, Division du Québec, permet de soutenir des personnes qui sont victimes de sinistres. Ce grand mouvement de générosité a pris forme pour une première année en 2006, il a permis et permettra pour les années futures de sensibiliser l'ensemble du personnel et les personnes retraités aux réalités difficiles que vivent de nombreuses personnes en situation de vulnérabilité.

✓ **L'an Un du décret**

Le personnel de la fonction publique québécoise contribue généreusement aux campagnes de sollicitation à la source qui se sont déroulées au profit des Centraide jusqu'en 2005. La campagne 2006 a concrétisé la décision du gouvernement de permettre à de nouveaux partenaires de bénéficier de la grande générosité de son personnel. L'enjeu majeur était de faire connaître cette décision gouvernementale et de mobiliser l'ensemble des artisans de la campagne.

✓ **Le consensus des partenaires**

Cette première campagne de sollicitation en était une de transition où tous les acteurs ont eu l'occasion de s'exprimer et de mieux saisir la portée et les impacts du nouveau décret. Le 11 avril 2006, les partenaires philanthropiques se sont ralliés autour d'un objectif commun : favoriser l'accroissement du nombre de donateurs, contribuant ainsi à maintenir les acquis des Centraide et à positionner de manière équitable Partenairesanté – Québec et la Croix-Rouge. Le Comité Entraide a invité l'ensemble des organisations à participer. Au terme de la campagne d'Entraide 2006, 229 organisations des secteurs public et parapublic, sur un potentiel de 454, ont répondu positivement à l'invitation.

✓ **L'application du décret** (Voir Annexe - 1)

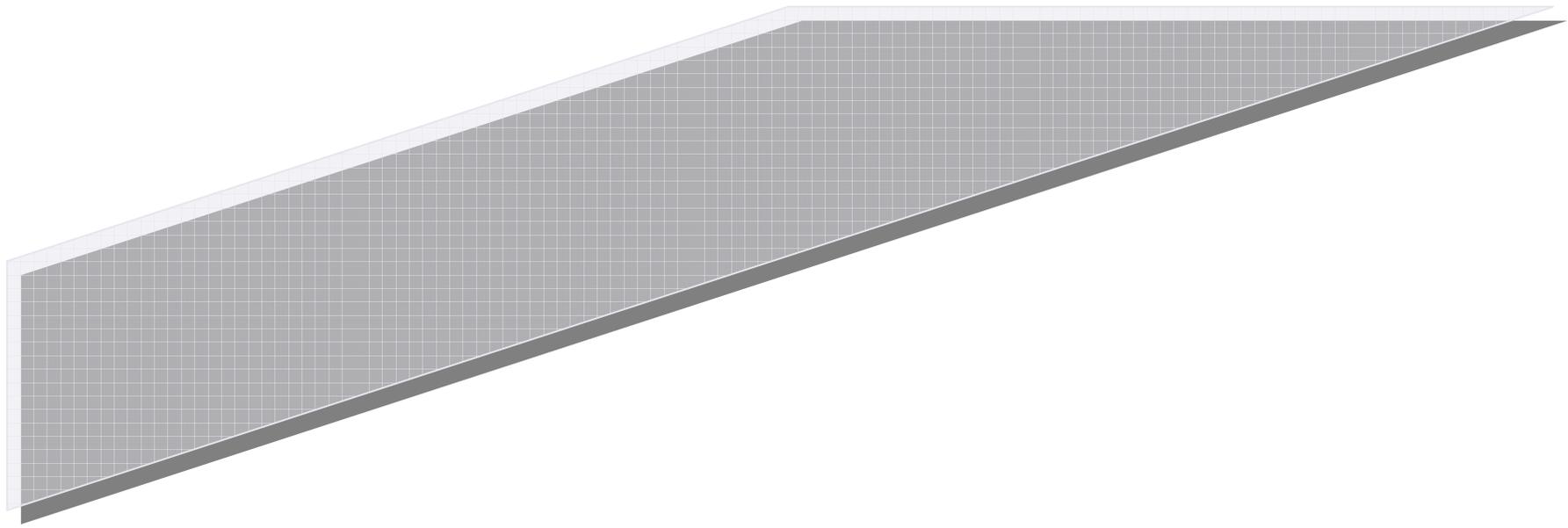
ORGANISATIONS	POTENTIELLES	PARTICIPANTES
PUBLIC		
Ministères et organismes	91	91
Sociétés à vocation commerciale	7	4 *
PARAPUBLIC		
Santé et Services sociaux	229	89
Éducation	113	38

*Hydro-Québec, la Caisse de dépôt et de placement et la Société des alcools ont choisi de tenir une campagne au profit exclusif de Centraide.

✓ **Les résultats**

En 2006, la campagne d'Entraide a récolté 6 501 337 \$ se répartissant de la façon suivante : Centraide : 4 929 364 \$, Partenairesanté : 1 211 601 \$, Croix-Rouge : 360 372 \$. Le ratio de dons (nombre de dons/nombre d'effectifs) a été pour :

ORGANISATIONS	2006	2005
Secteur public	50,5 %	42,5 %
Santé et Services sociaux	6,3 %	7,12 %
Éducation	9,2 %	10,0 %



BILAN DU PLAN D'ACTION 2006

OBJECTIFS et RÉSULTATS

Identifier et mettre en place des modes de concertation rencontrant les intérêts des trois partenaires philanthropiques avant juin 2006

- Dans le secteur public, les intérêts des partenaires ont été pris en compte dans l'élaboration des stratégies d'interventions. Des responsables du comité ont tenu plusieurs rencontres avec les partenaires portant sur les orientations stratégiques. Le Secrétariat Entraide a tenu trois rencontres opérationnelles sur les stratégies promotionnelles.
- Dans le secteur parapublic, une entente de collaboration a été conclue avec sept Centraide sur dix-huit, avec Partenairesanté et avec la Croix-Rouge.
- Les partenaires ont été invités aux lancements de la campagne et à la soirée *Dévoilement des résultats et Reconnaissance*.

Faire connaître les services offerts par les partenaires philanthropiques par le biais de textes et d'articles promotionnels

Le matériel promotionnel de la campagne a été conçu dans la perspective de faire connaître les missions et les champs d'activités des partenaires philanthropiques. Les ateliers d'avril et de mai ont permis d'établir des consensus en matière d'activités promotionnelles. Des sept activités retenues, dites « les incontournables », six ont été mises de l'avant au cours de la campagne d'Entraide 2006.

Favoriser la proximité entre les donateurs et les partenaires philanthropiques par leur participation aux sessions de sensibilisation et leur présence aux activités promotionnelles.

Les partenaires philanthropiques ont été invités à participer aux différentes activités promotionnelles. Une baisse de la demande de témoignages auprès des partenaires a été observée dans tous les secteurs.

Augmenter le taux de participation de 6 % pour les ministères et les organismes du secteur public dont le taux est inférieur à 36 %.

- Pour vingt-six organisations, en début de campagne, le Secrétariat Entraide a placé un appel téléphonique incitatif à rehausser leur taux de participation auprès des directeurs de campagne. Lors de la tournée auprès des directeurs de campagne, le Secrétariat Entraide a porté une attention particulière aux résultats et au déroulement de la campagne pour les organisations ayant un taux de participation inférieur à la moyenne générale de 42,5 %.
- Pour les neuf organisations pour lesquelles les données sont disponibles, quatre d'entre elles ont une croissance du taux de participation de l'ordre de 4 %. Les cinq autres ont connu une diminution de l'ordre de 7 %.

Augmenter de 6 % le taux de participation du personnel des secteurs de la Santé et des Services sociaux et du réseau de l'Éducation.

Pour la première année de la campagne d'Entraide, l'indicateur « ratio de don » a remplacé l'indicateur « taux de participation des donateurs ». Cet indicateur correspond toujours à l'équation suivante : nombre de dons divisés par le nombre d'effectifs afin de tenir compte de la possibilité de dons multiples par un même donateur.

RÉSEAUX	2006	2005
Santé Services sociaux	6,3 %	7,12 %
Éducation	9,2 %	10,00 %

Augmenter de 2 % le don moyen des donateurs.

Le nombre total de dons de la campagne d'entraide 2006 a augmenté de 25,34 %.

Les dons moyens de la campagne d'entraide 2006 se lisent comme suit :

- Centraide est de 90,02 \$, il était de 85,38 \$ en 2005 soit une hausse de 5,4 %
- Partenairesanté est de 62,01 \$
- Croix-Rouge est de 61,15 \$.

Augmenter de 6 % le taux de participation des jeunes employés de l'État.

Le taux de participation des jeunes employés de l'État en 2004 était de 62 % et en 2005 de 43 %. Pour l'année 2006, les données ne sont pas disponibles.

- **Augmenter de 2 % le taux de participation des nouvelles personnes retraitées.**
- **Augmenter de 6 % le taux de participation des personnes retraitées.**
- **Augmenter de 2 % le don moyen des personnes retraitées.**

Le nombre de donateurs est passé de 18 886 à 19 655, soit une augmentation de 769 équivalant à 4 %. En 2005, le don moyen de la campagne Centraide était de 88,55 \$. En 2006, le don moyen a grimpé à 91,79 \$, soit une augmentation de 3,7 %.

En collaboration avec la CARRA, le Secrétariat Entraide a procédé à une révision de la fiche de souscription pour les nouvelles personnes retraitées. Cette fiche est remise à chacune des futures personnes retraitées par la CARRA. De plus, un court message au nom du comité est inséré dans cet envoi, les incitant soit à poursuivre leur cotisation ou à s'inscrire à la campagne d'Entraide.

Mandat spécifique

Documenter les pratiques actuelles dans les réseaux de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation dans la perspective d'identifier les stratégies d'intervention plus performantes dans ces secteurs.

Douze établissements ont été suivis dans la réalisation de leur campagne. Les constats et recommandations ont été pris en compte dans la planification stratégique 2007 – 2010.

Mandat spécifique

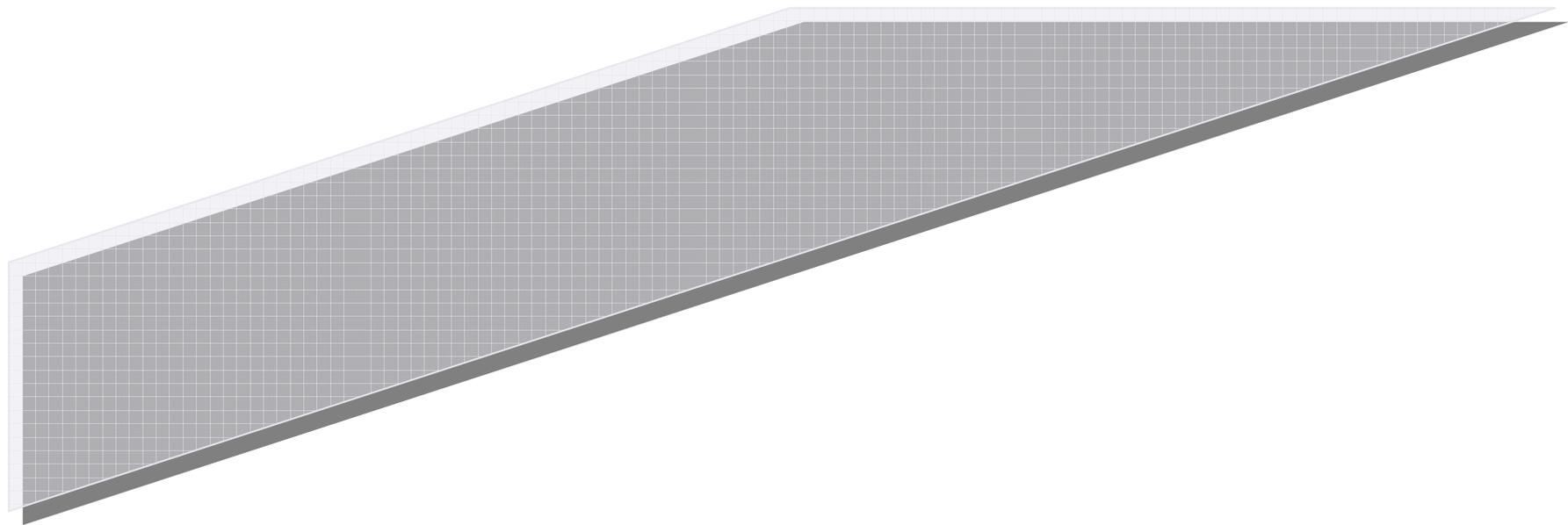
Procéder à l'analyse de faisabilité de mettre en œuvre une campagne de sollicitation de type *DONS MAJEURS*.

- Le Secrétariat Entraide a procédé à la documentation des diverses stratégies de sollicitation de type *dons majeurs*.
- Les stratégies de sollicitation de type *dons majeurs* impliquent l'accès à des données nominatives qui ne sont pas accessibles au Secrétariat Entraide compte tenu de la portée de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.
- Le développement de cette stratégie de sollicitation implique un investissement en temps et en ressources qui n'ont pu être disponibles au Secrétariat Entraide compte tenu des enjeux de la première année de la campagne d'Entraide.

Mandat spécifique

Conformément à la décision du Conseil des ministres du 4 octobre 2005, élaborer une méthode d'évaluation de l'expérience en cours.

Un projet de méthode d'évaluation a été présenté aux partenaires le 8 juin 2006. Fort de leurs commentaires, le projet final de méthodologie a été soumis au Comité Entraide, le 24 août 2006, et ce, en présence des partenaires philanthropiques. L'évaluation comportera deux volets, soit l'analyse de données quantitatives et qualitatives.



PERSPECTIVES 2007

enjeux et orientations

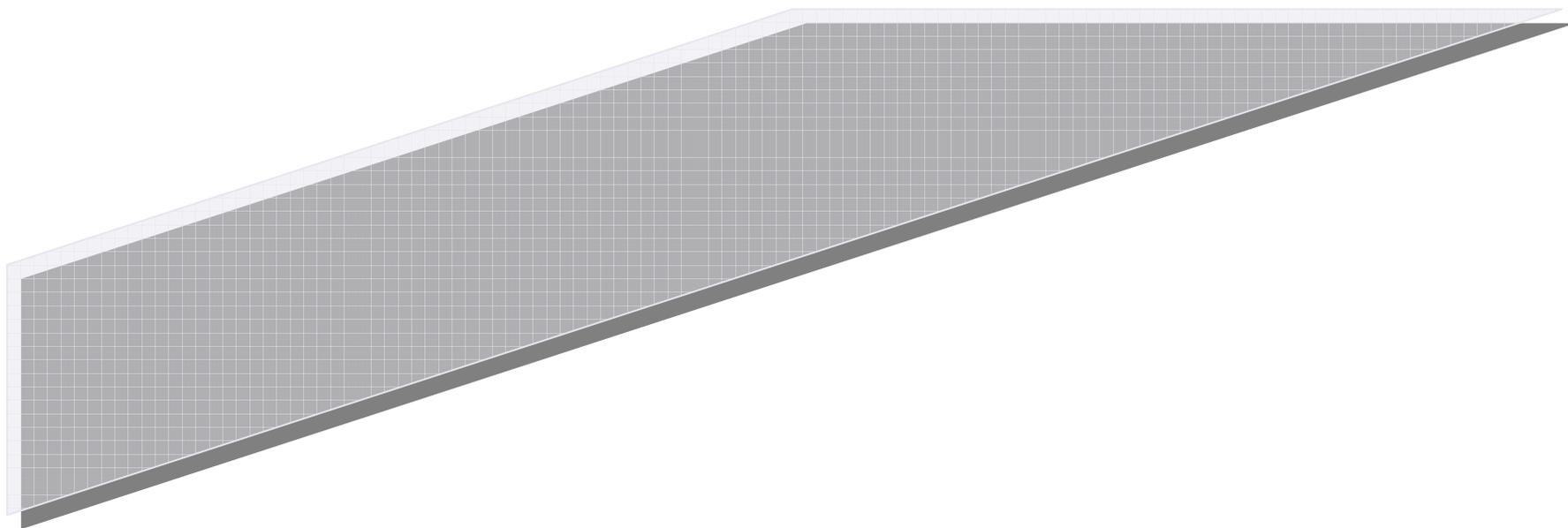
PERSPECTIVES 2007 : ENJEUX ET ORIENTATIONS 2007

LES ENJEUX

- ✓ Maintenir les acquis, voire accroître les résultats, de la campagne d'Entraide dans le secteur public et auprès des personnes retraitées
- ✓ Développer le rayonnement de la campagne d'Entraide au sein des sociétés d'État, des réseaux de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation
- ✓ Développer une collaboration cohérente avec les trois grands partenaires philanthropiques dans la réalisation des campagnes d'Entraide

LES ORIENTATIONS

- ✓ Favoriser la cohésion et l'engagement des représentants des employeurs, des employés et des personnes retraitées dans le rayonnement de la campagne d'Entraide
- ✓ Favoriser l'augmentation des résultats notamment en accroissant la visibilité de la campagne d'Entraide au sein de l'ensemble des organisations gouvernementales
- ✓ Accroître le rayonnement et la portée de la campagne d'Entraide au sein des sociétés d'État, des réseaux de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation
- ✓ Développer des stratégies novatrices visant à promouvoir l'exercice de la proximité entre les donateurs et les organismes de bienfaisance



LES ÉTATS FINANCIERS 2006

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

LE RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Comité Entraide - secteurs public et parapublic ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. Le Comité reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément au décret de constitution qui le régit.

Les membres du Comité doivent surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui leur incombent en matière d'information financière et ils approuvent les états financiers.

Le vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Comité, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer les membres du Comité pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Dany Poulin
Directrice du Secrétariat
Québec, le 22 juin 2007

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Comité Entraide - secteurs public et parapublic au 31 décembre 2006 ainsi que l'état des résultats et l'état des sommes cumulées à distribuer aux partenaires philanthropiques de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Comité. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisance, le Comité obtient une partie importante de ses produits sous forme de souscriptions au comptant et pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes du Comité et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de souscriptions au comptant, à l'actif à court terme et aux sommes cumulées à distribuer aux partenaires philanthropiques.

À mon avis, à l'exception de l'effet des redressements que j'aurais pu juger nécessaires si j'avais été en mesure de vérifier l'intégralité des souscriptions au comptant mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Comité au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Renaud Lachance, CA
Québec, le 22 juin 2007

COMITÉ ENTRAIDE- SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
PRODUITS		
Souscriptions (note 4)	6 501 337 \$	9 258 649 \$
Intérêts	<u>81 009</u>	<u>33 663</u>
	<u>6 582 346</u>	<u>9 292 312</u>
CHARGES (note 5)		
Frais d'opérations	46 554	34 260
Radiation et provision pour pertes sur souscriptions à recevoir	<u>(345 297)</u>	<u>43 571</u>
	<u>(298 743)</u>	<u>77 831</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES VIRÉ AUX SOMMES CUMULÉES À DISTRIBUER AUX PARTENAIRES PHILANTROPIQUES	<u>6 881 089 \$</u>	<u>9 214 481 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

**COMITÉ ENTRAIDE- SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
SOMMES CUMULÉES À DISTRIBUER AUX PARTENAIRES PHILANTHROPIQUES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006**

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
SOLDE CUMULÉ AU DÉBUT	9 219 114 \$	9 454 990 \$
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	6 881 089	9 214 481
Versements aux partenaires philanthropiques		
Provenant de l'exercice terminé le 31 décembre 2003	-	(416 073)
Provenant de l'exercice terminé le 31 décembre 2004	-	(9 034 284)
Provenant de l'exercice terminé le 31 décembre 2005	<u>(7 209 392)</u>	<u>-</u>
Total des versements aux partenaires philanthropiques	<u>(7 209 392)</u>	<u>(9 450 357)</u>
SOLDE CUMULÉ À LA FIN	<u>8 890 811 \$</u>	<u>9 219 114 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

COMITÉ ENTRAIDE- SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	622 447 \$	1 840 738 \$
Dépôts à terme (3,8%)	3 150 000	-
Souscriptions à recevoir (note 6)	5 079 974	7 343 697
Créances et intérêts courus	<u>38 390</u>	<u>34 679</u>
	<u>8 890 811 \$</u>	<u>9 219 114 \$</u>
PASSIF		
Sommes cumulées à distribuer aux partenaires philanthropiques	<u>8 890 811 \$</u>	<u>9 219 114 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

POUR LE COMITÉ ENTRAIDE - SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

Claudette Carbonneau
Coprésidente

Michel C. Doré
Coprésident

COMITÉ ENTRAIDE- SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Comité Entraide - secteurs public et parapublic (auparavant Comité Centraide - secteurs public et parapublic), formé en vertu d'un décret du gouvernement du Québec, a pour objet de coordonner les activités de la campagne annuelle de souscription principalement auprès des employés du gouvernement du Québec, des organismes gouvernementaux, des députés de l'Assemblée nationale, des professionnels de la santé et des retraités du gouvernement et des organismes publics au profit des partenaires philanthropiques. Les sommes perçues sont distribuées aux partenaires philanthropiques. Les présents états financiers incluent les comptes de la fiducie de bienfaisance des employés créée pour faciliter la gestion et la remise de la totalité des dons recueillis selon les choix exprimés par le donateur.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers du Comité par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction. L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

3. SOUSCRIPTIONS

Les souscriptions sont comptabilisées selon les données contenues aux rapports des directeurs de campagne. Une provision annuelle pour perte de recouvrement de 3 % (2005 : 5%) sur les souscriptions retenues à la source est pourvue et déduite des souscriptions à recevoir. La variation de cette provision est présentée distinctement à l'état des résultats.

COMITÉ ENTRAIDE- SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

4. PRODUITS-SOUSCRIPTIONS

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Campagne auprès des employés et retraités		
Retenues à la source	5 089 224 \$	7 183 426 \$
Comptant et activités de financement	1 123 877	1 426 990
Dons des sociétés à vocation commerciale	<u>288 236</u>	<u>648 233</u>
	<u>6 501 337 \$</u>	<u>9 258 649 \$</u>

En 2006, tous les dons corporatifs sont inclus dans les états financiers. En 2005, les résultats globaux de la campagne Centraide ont été évalués par le Comité à 11 924 184 \$. Toutefois, des dons corporatifs de 2 665 535 \$ ne sont pas inclus dans les états financiers considérant qu'ils ont été versés directement aux partenaires philanthropiques.

5. CHARGES ASSUMÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le traitement et les frais de déplacement des membres du Comité et des autres employés du gouvernement appelés à y collaborer sont assumés par les ministères et organismes concernés du gouvernement du Québec. Les frais de fonctionnement du secrétariat permanent du Comité sont assumés par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Les charges non assumées par le MESS ont été financées à même une partie des intérêts générés par les dons. Les charges assumées par le gouvernement et ses organismes ne sont pas présentées à l'état des résultats.

COMITÉ ENTRAIDE- SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

6. SOUSCRIPTIONS À RECEVOIR

Les souscriptions à recevoir des responsables de la campagne annuelle se répartissent comme suit :

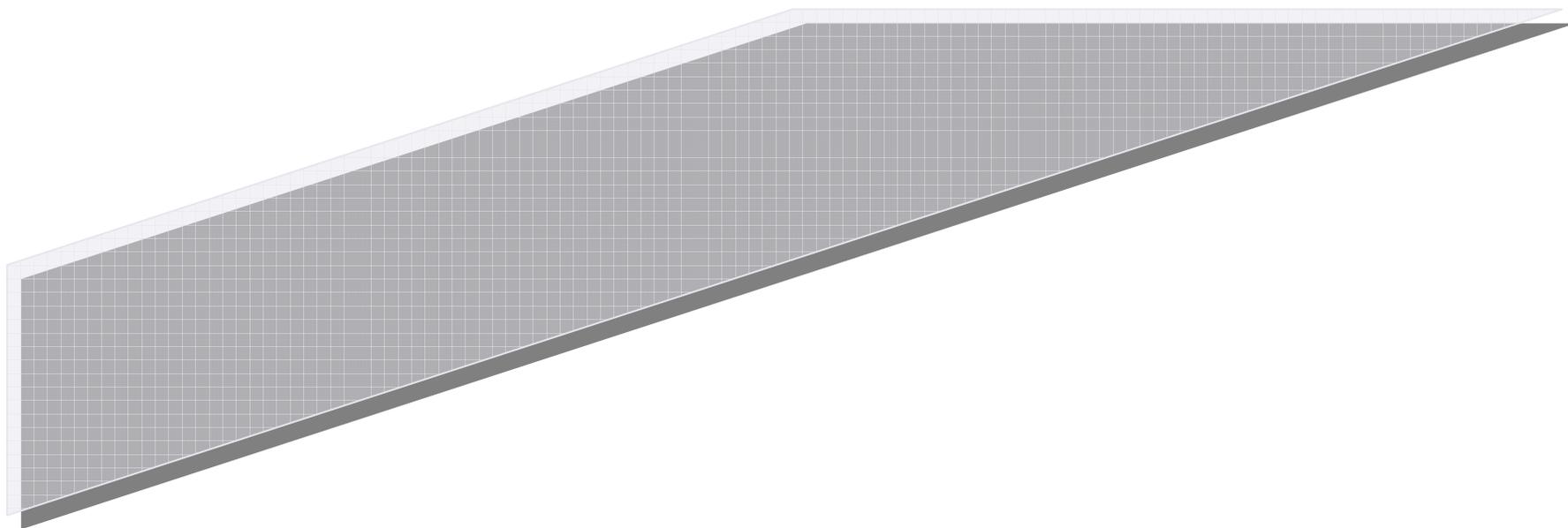
	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Campagne auprès des employés et retraités		
Retenues à la source	4 786 609 \$	6 710 970 \$
Comptant et activités de financement	186 491	347 515
Dons des sociétés à vocation commerciale	242 655	644 386
Provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source	<u>(135 781)</u>	<u>(359 174)</u>
	<u>5 079 974 \$</u>	<u>7 343 697 \$</u>

COMITÉ ENTRAIDE- SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006**7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Le Comité est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Comité n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés à l'exception des charges assumées par le gouvernement du Québec mentionnées à la note 5.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers est équivalente à la valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.



ANNEXES

LA PORTÉE DU DÉCRET

LE SECTEUR PUBLIC est assujetti aux dispositions du décret à l'exception des sociétés d'État et des organismes dont le personnel est non régi par la *Loi sur la fonction publique* où le comité prend entente avec les dirigeants.

LE SECTEUR PARAPUBLIC est invité à s'associer à la campagne par le comité, lequel prend entente avec les dirigeants des établissements des réseaux de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation.

Annexe 2 – Liste des membres du Comité Entraide 2006

LISTES DES MEMBRES 2006 Comité Entraide – secteurs public et parapublic

REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR		
SECTEURS ET RESPONSABILITÉS	NOM ET PRÉNOM	TITRE DE FONCTION
Coprésidente Services Québec	MARTEL-VAILLANCOURT, Francine	Présidente et directrice générale Services Québec
Vice-président MSP	DORÉ, Michel C.	Sous-ministre associé Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie Ministère de la Sécurité publique
Trésorière SAAQ	MONETTE, Claire	Conseillère spéciale, bureau du Président Société de l'assurance automobile du Québec
MRQ	PICARD, Mireille	Sous-ministre adjointe Direction générale des particuliers Ministère du Revenu
MTQ	LECLERC, Anne-Marie	Sous-ministre adjointe Direction générale des infrastructures et des technologies (DGIT) Ministère des Transports
MSSS	MATTE, André B.	Directeur du personnel salarié Ministère de la Santé et des Services sociaux
Loto-Québec	LAROSE, Martin	Directeur corporatif – Vérification interne Société des loteries du Québec

Annexe 2 - Liste des membres du Comité Entraide 2006

LISTES DES MEMBRES 2006 Comité Entraide – secteurs public et parapublic

REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES		
Coprésidente CSN	CARBONNEAU, Claudette	Présidente Confédération des syndicats nationaux
Vice-présidente FIIQ	BONAMIE, Lina	Présidente Fédération des infirmières et infirmiers du Québec
CSQ	PARENT, Réjean	Président Centrale des syndicats du Québec
SPGQ	DUSSAULT, Gilles	Président Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
SFPQ	GIRARD, Gaéтан	Président directeur général par intérim Syndicat de la fonction publique du Québec
SCFP - QC (FTQ)	TURCOTTE, Claude	Vice-président, SCFP — Québec (FTQ)
Retraités	GOULET, André	Président Alliance des associations des retraités
Vice-président exécutif	BLOUIN, Claude	Sous-ministre adjoint Direction de la planification, du développement et des services centralisés Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Secrétaire du comité	CÔTÉ, Laval	Secrétariat Entraide - secteurs public et parapublic

Annexe 3 – Résultats de la campagne 2006

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS FINAUX AU 6 MARS 2007

212 rapports reçus sur
229 rapports à recevoir

	CENTRAIDE 2006		PARTENAIRESANTÉ		CROIX-ROUGE		TOTAL 2006		TOTAL 2005	ÉCART 2006/2005
	NB DONS	\$	NB DONS	\$	NB DONS	\$	NB DONS	\$	\$	%
Ministères, organismes et sociétés d'État	28 953	2 441 118 \$	14 713	877 928 \$	4 685	270 065 \$	48 351	3 589 111 \$	3 260 596 \$	10,08%
Dons corporatifs		156 377		99 452		28 443		284 272		
Santé et Services sociaux	3 888	361 861	1 085	75 357	241	21 354	5 214	458 572	294 026	55,96%
Éducation	1 913	151 533	470	29 835	133	9 295	2 516	190 663	238 312	(19,99)%
Personnes retraitées	17 789	1 671 849	1 528	107 404	322	23 483	19 639	1 802 736	1 643 127	9,71%
Professionnels de la santé	479	146 626	139	21 625	47	7 732	665	175 983	146 684	19,97%
TOTAL	53 022	4 929 364 \$	17 935	1 211 601 \$	5 428	360 372 \$	76 385	6 501 337 \$		

DON MOYEN	90,02 \$	62,01 \$	61,15 \$	81,39 \$
------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

RÉPARTITION DES DONS	75,76%	18,64%	5,60%
-----------------------------	---------------	---------------	--------------

Rapport annuel de gestion 2006
Comité Entraide

IMAGINEZ . . .

